

ENQUÊTE SUR L'ACCÈS AUX DÉPISTAGES ORGANISÉS DES CANCERS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ESMS NORMANDS

CONTEXTE

Avec l'allongement de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap, les risques de maladies liées au vieillissement augmentent. Les dépistages précoces des cancers sont donc un enjeu fort pour le public en situation de handicap. En Normandie, la participation est en moyenne de 23.3% inférieure à la population générale (sources SNDS 2017-2018, sur les personnes bénéficiaires de l'AAH).

Un groupe de travail spécifique s'est constitué pour conduire une enquête dans le but de :

Connaître les conditions d'accès aux offres de dépistages organisés des cancers pour les personnes en situation de handicap au sein des ESMS en Normandie.

Les membres du groupe de travail



Rappel : les trois types de dépistages organisés

- Le dépistage des cancers colorectaux, depuis 2009. Tous les 2 ans entre 50 ans et 74 ans.
 - Le dépistage des cancers du sein, depuis 2003. Tous les 2 ans, pour les femmes entre 50 ans et 74 ans.
 - Le dépistage des cancers du col l'utérus, en cours de lancement, pour les femmes à partir de 25 ans. Tous les trois ans après un examen initial de deux frottis à un an d'intervalle.
- Diffusion de décembre 2020 à février 2021.
 - **125 réponses** recueillies.
 - **110 ESMS différents** sur 401 ciblés = > **27,4% des ESMS ciblés ont participé à cette enquête.**

Niveau de connaissance sur les dépistages organisés

La connaissance des dispositifs de dépistages organisés sur les cancers est un enjeu majeur dans la promotion de la démarche. **59%** des professionnels estiment être **suffisamment** informés, contre **41% insuffisamment** informés. Le niveau de connaissance est supérieur pour les cancers du sein et des cancers colorectaux.

Trois catégories professionnelles se distinguent par un meilleur niveau de connaissance : les cadres, les infirmier.ère.s, les médecins.

Responsabilité du suivi et accompagnement

La **responsabilité du suivi** est plus fortement imputée aux professionnels médicaux des ESMS (équipes infirmières 42% ; médecins 37 %). Concernant le **suivi et l'accompagnement**, les résultats sont différents en fonction des catégories d'ESMS :

- Pour les MAS et les FAM : l'accompagnement est principalement assuré par les équipes infirmières.
- Pour la catégorie des foyers (FOA, FH, FIT) : l'accompagnement est principalement assuré par les équipes socio-éducatives.
- Pour les ESAT : l'accompagnement est majoritairement assuré par les familles.
- Pour la catégorie des services (SAMSAH/SAVS) : l'accompagnement est réparti entre les familles, les équipes socio-éducatives et les équipes infirmières.

Déclaration du niveau de participation :

- Le taux de participation déclaré est largement supérieur aux chiffres réellement mesurés par les données du SNDS 2017-2018 : 68% pour les DO Cancers colorectaux (SNDS = 14,7%) ; 76% pour les DO cancers du sein (SNDS = 31,8%) ; 34% pour les dépistages cancers du Col de l'utérus (SNDS = 18,4%).
- Le niveau de participation déclaré est corrélé au niveau de connaissance.

Difficultés et obstacles à la participation

Au niveau des ESMS (professionnels et organisation)

Le **niveau de connaissance** des professionnels est parfois insuffisant, surtout pour les accompagnateurs du quotidien (AMP, aides-soignants...). Les résultats sont différents en fonction des catégories d'ESMS avec **des différences d'approches en fonction de la culture de l'établissement** avec une plus forte implication de l'équipe dans les ESMS plutôt sur le versant de l'accompagnement médical (MAS/FAM...) par rapport aux ESMS sur le versant de l'accompagnement social (ESAT, FH...). Enfin, certains ESMS rencontrent des **difficultés à organiser la logistique** en cas d'exams à l'extérieur de la structure.

Pour les personnes vivant dans des logements autonomes (SAVS/SAMSAH...), **les sujets de santé sont délicats à aborder** et en particulier ceux liés aux dépistages.

Au niveau des usagers

La réalisation des dépistages peut entraîner des **angoisses et des craintes** pour les personnes concernées. D'autres **difficultés sont liées à la compréhension de l'acte** ou également à des **obstacles sur le plan moteur**. Par ailleurs, certaines personnes peuvent **manquer d'autonomie** pour réaliser, seuls, certains tests.

Au niveau des offres de dépistage

Les informations concernant les dépistages ne **sont pas toujours accessibles et compréhensibles** par les personnes elles-mêmes. Concernant les centres de radiologie, un **manque d'accessibilité** est déploré : distances, délais de rendez-vous, matériel de mammographie inadapté à une personne à mobilité réduite. Sujet...

Enfin, plusieurs répondants ont signalé des **attitudes et comportements inadaptés** à l'accueil de personnes à besoins spécifiques.

CHIFFRES CLÉS

42,2% des réponses évoquent des craintes et angoisses pour les usagers.

36,1% des répondants déclarent ne pas recevoir d'information pour les personnes concernées.

Focus sur le suivi gynécologique

Le frottis cervico-utérin est l'acte constitutif du dépistage du cancer du col de l'utérus.

Cependant, les questions de suivi gynécologique et les obstacles liés sont plus larges. Cette thématique demande un intérêt particulier.

Principaux besoins exprimés pour favoriser l'accès aux dépistages

Au niveau des usagers

- Mettre à disposition des informations adaptées (FALC),
- Réaliser des temps d'explication et de sensibilisation,
- Organiser des visites d'habituation (« visites blanches »),
- Prendre en charge les frais liés au déplacement.

Au niveau des professionnels des ESMS

- Renforcer la possibilité d'être accompagné par un personnel infirmier dans la réalisation du prélèvement pour le dépistage du cancer colorectal,
- Recevoir le courrier d'invitation directement dans l'établissement ou le service,
- Fournir aux ESMS des outils de communication : affiches, informations accessibles pour les usagers...
- Sensibiliser les professionnels sur l'intérêt des dépistages.

Au niveau de l'offre de dépistage

- Former ou sensibiliser le personnel sur la prise en compte des besoins spécifiques,
- Renforcer l'accessibilité générale des centres,
- Développer les offres « d'aller vers »,
- Renforcer la collaboration entre les centres de radiologie et le secteur médico-social.

Contact :

Muriel Le Petit
Référente Prévention
Promotion de la Santé

lepetit@rsva.fr

02 31 53 97 94

Lien vers [RSVA](#)

Lien vers [le rapport complet](#)